SCI M2P WITCHITZ
17-19 Rue de la Nouvelle France
93100 MONTREUIL
Société civile immobilière au capital de 1 000 €
SIRET : 898 911 490 00016 – RCS Bobigny

EUREKA 34
32, rue Robert Witchitz
94200 IVRY SUR SEINE

IVRY, le 1 juillet 2025

FACTURE 17/2025

LOYER juillet 2025		25 662,50
Provision pour taxes juillet 2025		5 132,50
Provision pour charges juillet 2025		3 421,67
T.V.A.	20,00%	6 843,33
TOTAL T.T.C.		41 060,00

SCI assujettie à la tva au taux de 20%
Numéro de TVA : FR40898911490

Date d'échéance : premier jour du mois, conformément au bail.
En cas de retard de paiement, des pénalités calculées au taux de refinancement de la BCE majoré de 10 points seront exigibles de plein droit, sans rappel préalable.
Indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement due en cas de retard de paiement.

SCI M2P WITCHITZ
17-19 Rue de la Nouvelle France
93100 MONTREUIL
Société civile immobilière au capital de 1 000 €
SIRET : 898 911 490 00016 – RCS Bobigny

EUREKA 34
32, rue Robert Witchitz
94200 IVRY SUR SEINE

IVRY, le 1 août 2025

FACTURE 21/2025

LOYER août 2025		25 662,50
Provision pour taxes août 2025		5 132,50
Provision pour charges août 2025		3 421,67
T.V.A.	20,00%	6 843,33
TOTAL T.T.C.		41 060,00

SCI assujettie à la tva au taux de 20%
Numéro de TVA : FR40898911490

Date d'échéance : premier jour du mois, conformément au bail.
En cas de retard de paiement, des pénalités calculées au taux de refinancement de la BCE majoré de 10 points seront exigibles de plein droit, sans rappel préalable.
Indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement due en cas de retard de paiement.

SCI M2P WITCHITZ
17-19 Rue de la Nouvelle France
93100 MONTREUIL
Société civile immobilière au capital de 1 000 €
SIRET : 898 911 490 00016 – RCS Bobigny

EUREKA 34
32, rue Robert Witchitz
94200 IVRY SUR SEINE

IVRY, le 1 septembre 2025

F A C T U R E 24/2025

LOYER Septembre 2025		25 662,50
Provision pour charges Septembre 2025		3 421,67
T.V.A.	20,00%	5 816,83
TOTAL T.T.C.		34 901,00

SCI assujettie à la tva au taux de 20%
Numéro de TVA : FR40898911490

Date d'échéance : premier jour du mois, conformément au bail.
En cas de retard de paiement, des pénalités calculées au taux de refinancement de la BCE majoré de 10 points seront exigibles de plein droit, sans rappel préalable.
Indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement due en cas de retard de paiement.

SCI M2P WITCHITZ
17-19 Rue de la Nouvelle France
93100 MONTREUIL
Société civile immobilière au capital de 1 000 €
SIRET : 898 911 490 00016 – RCS Bobigny

EUREKA 34
32, rue Robert Witchitz
94200 IVRY SUR SEINE

IVRY, le 1 octobre 2025

F A C T U R E 27/2025

LOYER Octobre 2025		25 662,50
Provision pour charges Octobre 2025		3 421,67
T.V.A.	20,00%	5 816,83
TOTAL T.T.C.		34 901,00

SCI assujettie à la tva au taux de 20%
Numéro de TVA : FR40898911490

Date d'échéance : premier jour du mois, conformément au bail.
En cas de retard de paiement, des pénalités calculées au taux de refinancement de la BCE majoré de 10 points seront exigibles de plein droit, sans rappel préalable.
Indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement due en cas de retard de paiement.

SCI M2P WITCHITZ
17-19 Rue de la Nouvelle France
93100 MONTREUIL
Société civile immobilière au capital de 1 000 €
SIRET : 898 911 490 00016 – RCS Bobigny

EUREKA 34
32, rue Robert Witchitz
94200 IVRY SUR SEINE

IVRY, le 3 novembre 2025

FACTURE 31/2025

LOYER Novembre 2025		25 662,50
Provision pour charges Novembre 2025		3 421,67
T.V.A.	20,00%	5 816,83
TOTAL T.T.C.		34 901,00

SCI assujettie à la tva au taux de 20%
Numéro de TVA : FR40898911490

Date d'échéance : premier jour du mois, conformément au bail.
En cas de retard de paiement, des pénalités calculées au taux de refinancement de la BCE majoré de 10 points seront exigibles de plein droit, sans rappel préalable.
Indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement due en cas de retard de paiement.

SCI M2P WITCHITZ
17-19 Rue de la Nouvelle France
93100 MONTREUIL
Société civile immobilière au capital de 1 000 €
SIRET : 898 911 490 00016 – RCS Bobigny

EUREKA 34
32, rue Robert Witchitz
94200 IVRY SUR SEINE

IVRY, le 1 décembre 2025

F A C T U R E 34/2025

LOYER Décembre 2025		25 662,50
Provision pour charges Décembre 2025		3 421,67
T.V.A.	20,00%	5 816,83
TOTAL T.T.C.		34 901,00

SCI assujettie à la tva au taux de 20%
Numéro de TVA : FR40898911490

Date d'échéance : premier jour du mois, conformément au bail.
En cas de retard de paiement, des pénalités calculées au taux de refinancement de la BCE majoré de 10 points seront exigibles de plein droit, sans rappel préalable.
Indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement due en cas de retard de paiement.

SCI M2P WITCHITZ
17-19 Rue de la Nouvelle France
93100 MONTREUIL
Société civile immobilière au capital de 1 000 €
SIRET : 898 911 490 00016 – RCS Bobigny

EUREKA 34
32, rue Robert Witchitz
94200 IVRY SUR SEINE

IVRY, le 2 janvier 2026

F A C T U R E 04/2026

LOYER Janvier 2026		25 662,50
Provision pour charges Janvier 2026		3 421,67
T.V.A.	20,00%	5 816,83
TOTAL T.T.C.		34 901,00

SCI assujettie à la tva au taux de 20%
Numéro de TVA : FR40898911490

Date d'échéance : premier jour du mois, conformément au bail.
En cas de retard de paiement, des pénalités calculées au taux de refinancement de la BCE majoré de 10 points seront exigibles de plein droit, sans rappel préalable.
Indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement due en cas de retard de paiement.

SCI M2P WITCHITZ
17-19 Rue de la Nouvelle France
93100 MONTREUIL
Société civile immobilière au capital de 1 000 €
SIRET : 898 911 490 00016 – RCS Bobigny

EUREKA 34
32, rue Robert Witchitz
94200 IVRY SUR SEINE

IVRY, le 3 février 2026

F A C T U R E 07/2026

LOYER	février-26	25 662,50
Provision pour taxes Février 2026		5 132,50
Provision pour charges Février 2026		3 421,67
Charges 2025		12 538,92
Provisions pour charges versées en 2025		-20 530,02
Taxes 2025		4 362,96
Provisions pour taxes versées en 2025		-10 265,00
TOTAL H.T.		20 323,53
T.V.A.	20,00%	4 064,71
TOTAL T.T.C.		24 388,24

SCI assujettie à la tva au taux de 20%
Numéro de TVA : FR40898911490

Date d'échéance : premier jour du mois, conformément au bail.
En cas de retard de paiement, des pénalités calculées au taux de refinancement de la BCE majoré de 10 points seront exigibles de plein droit, sans rappel préalable.
Indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement due en cas de retard de paiement.

SCI M2P WITCHITZ
17-19 Rue de la Nouvelle France
93100 MONTREUIL
Société civile immobilière au capital de 1 000 €
SIRET : 898 911 490 00016 – RCS Bobigny

EUREKA 34
32, rue Robert Witchitz
94200 IVRY SUR SEINE

IVRY, le 2 mars 2026

F A C T U R E 10/2026

LOYER mars-26		25 662,50
Provision pour taxes mars 2026		5 132,50
Provision pour charges mars 2026		3 421,67
T.V.A.	20,00%	6 843,33
TOTAL T.T.C.		41 060,00

SCI assujettie à la tva au taux de 20%
Numéro de TVA : FR40898911490

Date d'échéance : premier jour du mois, conformément au bail.
En cas de retard de paiement, des pénalités calculées au taux de refinancement de la BCE majoré de 10 points seront exigibles de plein droit, sans rappel préalable.
Indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement due en cas de retard de paiement.

SCI M2P WITCHITZ
17-19 Rue de la Nouvelle France
93100 MONTREUIL
Société civile immobilière au capital de 1 000 €
SIRET : 898 911 490 00016 – RCS Bobigny

EUREKA 34
32, rue Robert Witchitz
94200 IVRY SUR SEINE

IVRY, le 1 avril 2026

F A C T U R E 13/2026

LOYER avril-26		25 662,50
Provision pour taxes avril 2026		5 132,50
Provision pour charges avril 2026		3 421,67
T.V.A.	20,00%	6 843,33
TOTAL T.T.C.		41 060,00

SCI assujettie à la tva au taux de 20%
Numéro de TVA : FR40898911490

Date d'échéance : premier jour du mois, conformément au bail.
En cas de retard de paiement, des pénalités calculées au taux de refinancement de la BCE majoré de 10 points seront exigibles de plein droit, sans rappel préalable.
Indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement due en cas de retard de paiement.

SCI M2P WITCHITZ
17-19 Rue de la Nouvelle France
93100 MONTREUIL
Société civile immobilière au capital de 1 000 €
SIRET : 898 911 490 00016 – RCS Bobigny

EUREKA 34
32, rue Robert Witchitz
94200 IVRY SUR SEINE

IVRY, le 1 mai 2026

FACTURE 17/2026

LOYER	mai-26	25 662,50
Provision pour taxes Mai 2026		5 132,50
Provision pour charges Mai 2026		3 421,67
T.V.A.	20,00%	6 843,33
TOTAL T.T.C.		41 060,00

SCI assujettie à la tva au taux de 20%
Numéro de TVA : FR40898911490

Date d'échéance : premier jour du mois, conformément au bail.
En cas de retard de paiement, des pénalités calculées au taux de refinancement de la BCE majoré de 10 points seront exigibles de plein droit, sans rappel préalable.
Indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement due en cas de retard de paiement.

SCI M2P WITCHITZ
17-19 Rue de la Nouvelle France
93100 MONTREUIL
Société civile immobilière au capital de 1 000 €
SIRET : 898 911 490 00016 – RCS Bobigny

EUREKA 34
32, rue Robert Witchitz
94200 IVRY SUR SEINE

IVRY, le 1 juin 2026

FACTURE 20/2026

LOYER	juin-26	25 662,50
Provision pour taxes Juin 2026		5 132,50
Provision pour charges Juin 2026		3 421,67
T.V.A.	20,00%	6 843,33
TOTAL T.T.C.		41 060,00

SCI assujettie à la tva au taux de 20%
Numéro de TVA : FR40898911490

Date d'échéance : premier jour du mois, conformément au bail.
En cas de retard de paiement, des pénalités calculées au taux de refinancement de la BCE majoré de 10 points seront exigibles de plein droit, sans rappel préalable.
Indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement due en cas de retard de paiement.

SCI M2P WITCHITZ
17-19 Rue de la Nouvelle France
93100 MONTREUIL
Société civile immobilière au capital de 1 000 €
SIRET : 898 911 490 00016 – RCS Bobigny

EUREKA 34
32, rue Robert Witchitz
94200 IVRY SUR SEINE

IVRY, le 13 juillet 2026

A V O I R 24/2026

Charges du 01/01/2026 au 30/06/2026		11 997,73
Provisions pour charges versées du 01/01/2026 au 30/06/2026		-20 530,02
TOTAL H.T.		-8 532,29
T.V.A.	20,00%	-1 706,46
TOTAL T.T.C.		-10 238,75

SCI assujettie à la tva au taux de 20%
Numéro de TVA : FR40898911490

Date d'échéance : premier jour du mois, conformément au bail.
En cas de retard de paiement, des pénalités calculées au taux de refinancement de la BCE majoré de 10 points seront exigibles de plein droit, sans rappel préalable.
Indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement due en cas de retard de paiement.